



**Liste des délibérations du Conseil Municipal
du 7 Novembre 2024**

Date de convocation Samedi 2 Novembre 2024

Date et heure de séance 7 Novembre 2024 à 20 h

Heure de levée de la séance 22h30

Pouvoirs
 Marielle HILAIRE qui a donné pouvoir à Gilles COLLANGE
 Mélodie ODOUL qui a donné pouvoir à Jeannick COLIBERT
 Grégory NOËL qui a donné pouvoir à Cécile GALLIEN
 Daniel POMMIER, absent excusé

N°1	Approbation du PV du dernier Conseil municipal	Validé et mis à la disposition du public à l'accueil de la mairie	Unanimité
N°2-1	DIA parcelle AE 281	Ne pas préempter	Unanimité
N°2-2	DIA parcelle H 93	Ne pas préempter	Unanimité
N°3	Modification pour erreur matérielle de la délibération "achat parcelle AD 308"	correction du 1er paragraphe du Conseil du 11/07/2024	Unanimité
N°4	Vente de la parcelle communale AD 422 avenue Marie Goy avec demande de 3 acquéreurs	* autorise la vente de la parcelle AD422 au prix de 29 € aux 3 acquéreurs * autorise Madame le maire à signer dans un premier temps le compromis de vente, puis l'acte de vente et tout autre document afférent au dossier * indique que les frais de notaire et géomètre sont à la charge des acquéreurs	Unanimité
N°5	Possibilité d'adhésion à la SPL Société Publique Locale du Velay	reportée	
N°6	Décision modification n° 1 au budget communal 2024	approuve la DM n° du budget général 2024	Unanimité
N°7	Païement d'heures d'études surveillées aux enseignants	autorise le recrutement de fonctionnaires du ministère de l'Éducation Nationale pour assurer les études surveillées	Unanimité
N°8	Subvention à l'APEL pour la cantine	alloue une subvention 2024-2025 de 5 688,03 € à l'APEL	Unanimité
N°9	Adhésion à l'Office de Tourisme de l'Agglomération du Puy-en-Velay	* autorise l'adhésion de la commune à l'office de tourisme de l'agglomération du Puy * autorise le référencement de l'hébergement du gîte d'étape au montant de 52 € TTC * dit d'assortir l'ouverture en saison d'un point d'information touristique de l'office de tourisme	Unanimité
N°10-1	Demande de subvention communale de la part de l'AS Emblavez-Vorey	* alloue une subvention de 6 000 € à l'ASEV * dit d'assortir un entretien permanent des vestiaires totalement rénovés et agrandis par la commune * dit d'assortir un remboursement conséquent du prêt garanti par l'État	majorité 6 abstentions (Reynald Cordier, Edith Delabre, Marialle Hilaire, Martine Mansuy, Chantal Meurice, Didier Saby) Gilles Collange ne prend pas part au vote

N°10-2	Demandes de subvention communale de la part de Sport boule voreysien	* alloue une subvention de 1 500 € à l'Association Sport Boule Voreysien * dit d'assortir de l'ouverture du boulodrome et des équipements aux écoles de Vorey * mise en place d'un partenariat avec le(s) club(s) de pétanque voisin(s) avec une participation équitable aux fluides	majorité 1 abstention (Mikaël Grand)
N°11	Contrat d'assurance des risques statutaires avec le CDG	accepter la proposition d'assurance groupe	Unanimité
N°12	Point sur les emplois et projet d'évolution du RIFSEEP	présentation du projet soumis en suite au CDGFPT43 puis le vote sera soumis au prochain conseil municipal	
N°13	Point sur la crue cévenole, classée catastrophe naturelle	* autorise la dépose de la demande de subvention dont celle au titre de la dotation de soutien aux évènements climatiques * autorise la sollicitation des institutions compétentes gérant les embâcles et la prévention des inondations	Unanimité